

QUATRIÈME PARTIE



CORRESPONDANCE



PART IV.



CORRESPONDENCE.

1.

[Dossier F. I. 13. 1.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. M. KAPSAMBELIS,
MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE¹

La Haye, le 28 novembre 1924.

Monsieur le Ministre,

Ainsi qu'il vous en souvient sans doute, le Conseil de la Société des Nations, saisi des difficultés qui s'étaient produites entre la Grèce et la Turquie au sujet de l'application de l'article 2 de la sixième Convention annexée au Traité de Lausanne et relative à l'échange des populations grecques et turques, a pris, lors de la session qu'il a tenue à Bruxelles en octobre dernier, une Résolution qui peut être résumée de la manière suivante :

La Commission mixte d'échange des populations a toute la compétence nécessaire pour appliquer et interpréter la Convention de Lausanne, dont elle tient son mandat. Si elle ne parvient pas à se mettre d'accord sur des points de droit, par exemple la portée du mot *établi*, il lui est recommandé de porter, avec l'accord des Parties, le différend devant la Cour de La Haye.

La Commission mixte prévue par l'article 11 de ladite Convention a saisi, à la date du 21 novembre, le Secrétaire général de la Société des Nations du télégramme suivant :

« J'ai l'honneur de vous communiquer que la Commission mixte, dans sa séance du 16 novembre, a décidé de recourir, conformément au contenu de la dernière partie de la conclusion du rapport du vicomte Ishii au Conseil de Bruxelles du 31 octobre, aux bons offices du Conseil pour demander à la Cour de Justice de La Haye de formuler avis consultatif sur le différend se rapportant à l'article 2 de la Convention de Lausanne. Le dossier de l'affaire suivra. — LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MIXTE. »

Le Secrétaire général a officieusement informé le Greffier de la Cour que le Conseil, vu sa Résolution mentionnée plus haut, ne manquera pas de déférer au désir ainsi exprimé par la Commission mixte. Il renverra par conséquent à la Cour, pour avis consultatif, l'affaire dont il s'agit. En outre, il déclarera l'urgence, ce qui, sans doute, amènera le Président de la Cour à la convoquer en session extraordinaire avant la session ordinaire qui doit avoir lieu en juin prochain.

Pour diverses raisons, la session extraordinaire éventuelle ne saurait être convoquée pour une époque ultérieure au début de janvier prochain. D'autre part, la décision officielle du Conseil, qui se réunira à Rome le

¹ Une lettre similaire a été daressée à Mehmed Essad Bey, chargé d'affaires de Turquie à La Haye. [Note du Greffier.]

8 décembre prochain, ne peut guère être attendue avant le 15 de ce mois.

Au reçu de la Requête pour avis, la Cour devra officiellement informer les gouvernements intéressés qu'elle est disposée à recevoir d'eux des exposés écrits au sujet de l'affaire. Si, cependant, les gouvernements ne recevaient cette information que dans la dernière moitié de décembre et que les exposés devaient être présentés par exemple le 10 janvier, le temps laissé pour leur préparation serait court.

C'est pourquoi je me permets de vous informer dès maintenant à titre officieux de l'état des choses afin que votre Gouvernement puisse, s'il le juge utile, faire commencer sans délai la préparation de l'exposé qu'il désirera, le cas échéant, soumettre à la Cour. En tous cas, l'affaire en question devant figurer en premier lieu sur le rôle pour la session extraordinaire, les délais pour la présentation de ces documents ne sauraient être prolongés au delà du 10 janvier.

Veuillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour:
(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

2.

[File F. I. 13. 20.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY-
GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS.

TELEGRAM.

The Hague, December 23rd, 1924.

5707 My 5688 4910 December twenty re exchange populations last paragraph *stop* Suggest utility you warn Lara that may possibly be requested appear Court if so on short notice *stop* Kindly mail cable address. — HAMMARSKJÖLD Intercourt.

3.

[File F. I. 13. 22.]

THE SECRETARY-GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS
TO THE REGISTRAR OF THE COURT.

TELEGRAM.

Geneva, December 24th, 1924.

Have despatched following telegram *quote* Greffier Cour permanente me demande vous informer que question article deux Convention échange

sera traitée session extraordinaire commençant douze janvier et de signaler votre attention possibilité que Cour vous priera vous présenter devant elle à bref préavis *unquote*. — DRUMMOND.

4.

[Dossier F. c. XI. 1.]

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
AU GREFFIER DE LA COUR

TÉLÉGRAMME.

Rome, le 13 décembre 1924.

Conseil décidé treize décembre demander avis consultatif Cour interprétation article deux Convention échange populations gréco-turques sur mot « établis » ainsi que conditions devant être remplies par personnes désignées dit article comme habitants grecs de Constantinople pour qu'elles soient considérées « établies » et exemptées échange obligatoire communication provisoire. — DRUMMOND.

5.

[File F. c. XI. 2.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY-
GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS.

TELEGRAM.

The Hague, December 13th, 1924.

5639 Extraordinary Session Court convoked January twelfth *stop* Am informing Greeks and Turks but suggest useful Geneva should also give notification. — HAMMARSKJÖLD.

6.

[Dossier F. c. XI. 3.]

LE GREFFIER DE LA COUR AU MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE GRÈCE¹

TÉLÉGRAMME.

La Haye, le 13 décembre 1924.

5650 Cour permanente Justice internationale convoquée session extraordinaire douze janvier pour question soumise par Conseil Société Nations relativement échange populations grecques et turques *parenthèse* article deux Convention six Lausanne *parenthèse* Cour disposée recevoir exposés écrits des gouvernements intéressés avant dix janvier. — HAMMARSKJÖLD Intercourt.

7.

[Dossier F. c. XI. 8.]

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE
AU GREFFIER DE LA COUR

TÉLÉGRAMME.

Angora, le 18 décembre 1924.

Reçu télégramme 14 décembre n° 5650 *stop* Ai l'honneur vous informer Tevfik Rouchdy Bey président délégation turque Commission mixte échange populations a été chargé se rendre pour exposer point de vue Gouvernement turc relatif article 2 Convention échange. — CHUKRY KAYA.

8.

[File F. c. XI. 16.]

THE SECRETARY-GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS
TO THE REGISTRAR OF THE COURT.

Geneva, December 20th, 1924.

Sir,

In continuation of my letter of December 18th (Ref : 2/41084/39799)² forwarding to you a Request for an Advisory Opinion from the Permanent

¹ Un télégramme similaire a été adressé au ministère des Affaires étrangères de Turquie. [Note du Greffier.]

² See Part III, No. 1, page 53.

Court of International Justice in accordance with the Council Resolution of December 13th last, I have the honour to enclose herewith the Council document C. 833/1924 containing the text of a letter from the President of the Mixed Commission for the Exchange of Greek and Turkish Populations¹, dated December 6th, 1924, and referring to the dossier placed by the Commission before the Council and transmitted to you with my letter of December 18th.

I have, etc.

(Signed) VAN HAMEL,
Director of the Legal Section.

Appendice au n° 8.

[Dossier F. c. XI. 16.]

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MIXTE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

[*Déjà reproduit; voir troisième Partie, page 56.*]

9.

[Dossier F. c. XI. 20.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. LE MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE GRÈCE²

La Haye, le 23 décembre 1924.

Monsieur le Ministre,

Me référant à ma lettre du 20 courant (n° 5692)³, j'ai l'honneur de faire parvenir, ci-joint, à Votre Excellence copie certifiée conforme de la Requête du Conseil de la Société des Nations demandant l'avis consultatif de la Cour concernant l'interprétation de l'article 2 de la Convention VI annexée au Traité de paix de Lausanne et signée le 30 janvier 1923, relative à l'échange des populations grecques et turques.

Veillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :
(Signé) Å. HAMMARSKJÖLD.

¹ See Appendix.

² Une lettre similaire a été adressée à S. Exc. le ministre des Affaires étrangères de Turquie. [Note du Greffier.]

³ Non reproduite dans le présent volume.

10.

[File F. c. XI. 22.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO H.E. RICHARD M. TOBIN,
MINISTER PLENIPOTENTIARY OF THE UNITED STATES OF
AMERICA AT THE HAGUE.

The Hague, December 23rd, 1924.

Monsieur le Ministre,

In accordance with the usual procedure, I have the honour to enclose herewith a letter addressed to the Secretary of State notifying him of the submission, by the Council of the League of Nations, of a Request for an Advisory Opinion, together with the text of this request.¹

I have, etc.

(Signed) Å. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

Appendix to No. 10.

[File F. c. XI. 22.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY OF STATE
AT WASHINGTON.

The Hague, December 23rd, 1924.

Sir,

In conformity with Article 73 of the Rules of Court, I have the honour hereby to give notice of the Request by the Council of the League of Nations for an Advisory Opinion concerning the interpretation of Article 2 of the Convention signed at Lausanne on January 30th, 1923, and relating to the exchange of Greek and Turkish populations.

A copy of the Request and of the Council's Resolution in the matter is attached to the present letter.²

I have, etc.

(Signed) Å. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

¹ See Appendix.

² See Part III, No. 1 (II and III), pages 54-55.

11.

[Dossier F. c. XI. 25.]

**LE GREFFIER DE LA COUR A MEHMED ESSAD BEY,
CHARGÉ D'AFFAIRES DE TURQUIE A LA HAYE**

La Haye, le 23 décembre 1924.

Monsieur le Chargé d'affaires,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint copie d'une lettre que je viens d'adresser ce jour à Son Excellence M. le ministre des Affaires étrangères à Angora.¹

Je saisis, etc.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) Å. HAMMARSKJÖLD.

12.

[Dossier F. c. XI. 32.]

**S. EXC. M. KAPSAMBELIS, MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE,
AU GREFFIER DE LA COUR**

La Haye, le 7 janvier 1925.

Monsieur le Greffier,

Me conformant aux instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le Mémoire du Gouvernement hellénique² sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923, et je vous prie de bien vouloir m'en accuser réception.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Grèce :

(Signé) E. G. KAPSAMBELIS.

13.

[Dossier F. c. XI. 34.]

**S. EXC. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE
TURQUIE AU GREFFIER DE LA COUR**

TÉLÉGRAMME.

Angora, le 7 janvier 1925.

Ai l'honneur vous informer que conformément article 31 Règlement Cour Gouvernement turc a désigné son chargé d'affaires Lahaye Essad

¹ Voir quatrième Partie, n° 9, page 236.² Voir troisième Partie, n° 2, page 200.

Mehmed Bey pour siéger en qualité juge national au cours délibérations concernant interprétation mot établi *stop* Tevfik Rouchdy Bey qui se trouve Paris remettra Cour Mémoire turc qu'il est chargé soutenir. — CHUKRY KAYA.

14.

[Dossier F. c. XI. 35.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. LE MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE

TÉLÉGRAMME.

La Haye, le 8 janvier 1925.

5791 Dépêche sept courant reçue *stop* Comme affaire mot établi soumise Cour pour avis consultatif elle siégera sans juges nationaux *stop* Statut 31 Règlement 4 applicables exclusivement procédure contentieuse *stop* Prends acte Tevfik Rouchdy soumettra nouveau Mémoire. — HAMMARSKJÖLD Intercourt.

15.

[Dossier F. c. XI. 36.]

S. EXC. M. KAPSAMBELIS, MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE,
AU GREFFIER DE LA COUR

La Haye, le 9 janvier 1925.

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République hellénique vient de me nommer son agent près la Cour permanente de Justice internationale à La Haye dans l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923, pour toutes notifications et communications y relatives, et je vous prie de bien vouloir le notifier à qui de droit, en m'accusant réception.

En même temps j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que S. Exc. M. Nicolas Politis, ministre de Grèce à Paris, ancien ministre des Affaires étrangères, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, a été désigné par le Gouvernement de la République hellénique pour défendre son point de vue dans l'affaire en question.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Grèce :
(Signé) E. G. KAPSAMBELIS.

16.

[Dossier F. c. XI. 37.]

MEHMED ESSAD BEY, CHARGÉ D'AFFAIRES DE TURQUIE
A LA HAYE, AU GREFFIER DE LA COUR

La Haye, le 10 janvier 1925.

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, avec ses deux annexes, le Mémoire du Gouvernement turc¹ au sujet de l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention VI (30 janvier 1923) annexée au Traité de Lausanne.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) MEHMED ESSAD,
Chargé d'affaires de Turquie.

17.

[Dossier F. c. XI. 40.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. M. KAPSAMBELIS,
MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE

La Haye, le 10 janvier 1925.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence un exemplaire du Mémoire du Gouvernement turc¹ sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923.

Les annexes dont il est fait mention dans le Mémoire suivront lundi matin.

Veuillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :
(Signé) Å. HAMMARSKJÖLD.

¹ Voir troisième Partie, n° 3, page 222.

18.

[Dossier F. c. XI. 42.]

LE GREFFIER DE LA COUR A TEVFIK ROUCHDY BEY,
REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT TURC

La Haye, le 10 janvier 1925.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un exemplaire du Mémoire du Gouvernement grec¹ sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923.

Veillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

19.

[Dossier F. c. XI. 49.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. M. KAPSAMBELIS,
MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE

La Haye, le 12 janvier 1925.

Monsieur le Ministre,

En me référant à ma lettre du 10 janvier (n° 5814), j'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un exemplaire des annexes qui étaient attachées au Mémoire du Gouvernement turc² sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923.

Veillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

¹ Voir troisième Partie, n° 2, page 200.

² Voir troisième Partie, pages 225 à 230.

20.

[Dossier F. c. XI. 52.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. M. KAPSAMBELIS,
MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE¹

La Haye, le 12 janvier 1925.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la Cour, qui a ouvert aujourd'hui en Chambre du Conseil sa sixième session, a fixé au vendredi 16 janvier à 10 heures du matin l'audience relative à l'affaire de l'échange des populations grecques et turques.

Veuillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

21.

[Dossier F. c. XI. 61.]

LE GREFFIER DE LA COUR AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Haye, le 17 janvier 1925.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous envoyer, sous pli séparé, afin de communication au président de la Commission mixte pour l'échange des populations grecques et turques à Constantinople, douze exemplaires du compte rendu de l'audience publique tenue par la Cour le 16 janvier courant² et consacrée à l'audition des représentants de la Grèce et de la Turquie en l'affaire actuellement soumise à la Cour pour avis consultatif. En effet, il m'a semblé, eu égard au second alinéa de la Résolution du 13 décembre 1924, par laquelle le Conseil invite la Commission mixte à se tenir à la disposition de la Cour, qu'il serait intéressant pour les membres de cette Commission de prendre connaissance dudit document.

Avec tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :

(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

¹ Une lettre similaire a été adressée à Mehmed Essad Bey, agent du Gouvernement turc. [Note du Greffier.]

² Voir première Partie, page 8.

22.THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY-
GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS.

TELEGRAM.

Geneva, January 17th, 1925.

5865 Greek Aidemémoire of November thirtieth *bracket* document five in dossier re question word *établis* transmitted your letter December eighteenth *end bracket* refers end first chapter to telegram and letter of which copy not attached *stop* Kindly wire whether telegram identical with wire received Geneva November twentieth and letter with letter transmitted Hague by yours of December twentieth *stop* If not please forward copies. — HAMMARSKJÖLD.

23.

[File F. c. XI. 63.]

THE SECRETARY-GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS
TO THE REGISTRAR OF THE COURT.

TELEGRAM.

Genève, le 19 janvier 1925.

Reference your telegram 5865¹ re dossier question word *établis* answer to both enquiries is affirmative. — VAN HAMEL.

24.

[File F. c. XI. 65.]

THE SECRETARY-GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS
TO THE REGISTRAR OF THE COURT.

TELEGRAM.

Geneva, January 19th, 1924.

Sir,

With reference to your telegram 5865¹ enquiring as to the identity of two documents mentioned in the dossier concerning the Greco-Turkish

¹ See No. 22 above. [*Note by the Registrar.*]

Exchange of Populations question, I beg to confirm the telegram despatched to you to-day as follows :

“Reference your telegram 5865 re dossier question word *établis* answer to both enquiries is affirmative.”

I enclose a copy of the text of the telegram¹ to which your telegram refers. The text of the letter referred to was, as you state, transmitted to you on December 20th.

I have, etc.

(Signed) VAN HAMEL,
Director of the Legal Section.

25.

[Dossier F. c. XI. 66.]

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
AU GREFFIER DE LA COUR

TÉLÉGRAMME.

Genève, le 21 janvier 1925.

Reçu télégramme suivant de Commission mixte échange populations gréco-turques citation Commission mixte reçut de S. Exc. Tevfik Rouchdy Bey télégramme daté La Haye seize courant selon lequel Gouvernement hellénique a soulevé devant Cour nouvelle question Patriarcat *stop* Question échangeabilité patriarce Constantin se trouvant état étude auprès elle Commission décida séance aujourd'hui recourir votre obligation pour obtenir tous renseignements utiles de Cour internationale sur point visé par télégramme précité Manrique de Lara Président Commixte fin citation Vous prie me mettre à même répondre Commixte.
— DRUMMOND.

26.

[Dossier F. c. XI. 67.]

LE GREFFIER DE LA COUR AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

TÉLÉGRAMME.

La Haye, le 21 janvier 1925.

5886 Votre télégramme ce jour question *établis stop* Voir ma lettre 5864 du 17 janvier. ² — HAMMARSKJÖLD.

¹ See No. 22 above. [Note by the Registrar.]

² Voir quatrième Partie, n° 21, page 242.

27.

[Dossier F. c. XI. 70.]

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
AU GREFFIER DE LA COUR

Genève, le 22 janvier 1925.

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 janvier 1925¹, par laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir douze exemplaires du compte rendu de l'audience publique tenue par la Cour le 16 janvier courant, et consacrée à l'audition des représentants de la Grèce et de la Turquie.

Je vous remercie également pour votre télégramme du 21 janvier, par lequel vous avez bien voulu répondre à mon télégramme de même date vous transmettant le texte d'un télégramme reçu du président de la Commission mixte gréco-turque, en date du 19 janvier.

Faisant suite à votre lettre, ainsi qu'au télégramme du président de la Commission mixte, je n'ai pas manqué de transmettre immédiatement le compte rendu ci-dessus mentionné de la Cour à la Commission mixte.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Secrétaire général :

(Signé) VAN HAMEL,

Directeur de la Section juridique.

28.

[Dossier F. c. XI. 72.]

LE GREFFIER DE LA COUR AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

TÉLÉGRAMME.

La Haye, le 28 janvier 1925.

5934 Notre lettre 17 janvier¹ 5864 stop Prière informer président Com-
mixte que Cour ne lui demandera pas renseignements affaire mot *établis*.
— INTERCOURT.

¹ Voir quatrième Partie, n° 21, page 242.

29.

[Dossier F. c. XI. 73.]

LE GREFFIER DE LA COUR A TEVFIK ROUCHDY BEY,
REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT TURC, p. t. PARIS

TÉLÉGRAMME.

La Haye, le 28 janvier 1925.

5933 Travaux Cour ne rendent plus nécessaire votre présence à courte distance de Lahaye. — HAMMARSKJÖLD.

30.

[Dossier F. c. XI. 77.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. M. KAPSAMBELIS,
MINISTRE DE GRÈCE A LA HAYE ¹

La Haye, le 19 février 1925.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que la Cour tiendra le samedi 21 février à 11 h. 30 une séance publique pour la lecture de l'avis sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention annexée au Traité de paix de Lausanne et signée le 30 janvier 1923, relative à l'échange des populations grecques et turques.

Veuillez agréer, etc.

Le Greffier de la Cour :
(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

31.

[File F. c. XI. 78.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY-
GENERAL OF THE LEAGUE OF NATIONS.

The Hague, February 21st, 1925.

Sir,

I have the honour to send herewith, for transmission to the Council of the League of Nations, a copy, duly signed and sealed, of the Advis-

¹ Une lettre similaire a été adressée à Mehmed Essad Bey, agent du Gouvernement turc. [Note du Greffier.]

ory Opinion given by the Court to-day concerning the interpretation of Article 2 of Convention VI of the Treaty of Peace of Lausanne, signed on January 30th, 1923.

I have, etc.

(Signed) A. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

32.

[Dossier F. c. XI. 79.]

LE GREFFIER DE LA COUR AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Haye, le 21 février 1925.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous envoyer par le même courrier, comme imprimé recommandé, soixante exemplaires de l'avis consultatif donné par la Cour le 21 février 1925, en réponse à la requête à elle soumise par le Conseil de la Société des Nations en vertu d'une Résolution datée du 13 décembre 1924, sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention signée à Lausanne le 30 janvier 1923 et relative à l'échange des populations grecques et turques.

D'autre part, je vous ferai parvenir sous peu trois cent quarante autres exemplaires de cet avis.

Je saisis, etc.

Le Greffier de la Cour :
(Signé) A. HAMMARSKJÖLD.

33.

[Dossier F. c. XI. 82.]

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. LE MINISTRE
PLÉNIPOTENTIAIRE D'ALLEMAGNE A LA HAYE

La Haye, le 23 février 1925.

Le Greffier de la Cour a l'honneur de transmettre, ci-joint, à Son Excellence Monsieur le ministre d'Allemagne à La Haye, une note adressée à S. Exc. le ministre des Affaires étrangères du Reich. ¹

Le Greffier de la Cour saisit cette occasion, etc.

¹ Voir appendice ci-après. [Note du Greffier.]

Appendice au n° 33.

LE GREFFIER DE LA COUR A S. EXC. LE MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ALLEMAGNE. ¹

La Haye, le 23 février 1925.

Le Greffier de la Cour a l'honneur de faire parvenir, ci-joint, à S. Exc. Monsieur le ministre des Affaires étrangères du Reich trois exemplaires de l'avis consultatif donné par la Cour le 21 février 1925 sur l'affaire de l'interprétation de l'article 2 de la Convention annexée au Traité de paix de Lausanne et signée le 30 janvier 1923, relative à l'échange des populations grecques et turques.

Le Greffier de la Cour saisit cette occasion, etc.

34.

[File F. c. XI. 90.]

THE REGISTRAR OF THE COURT TO H. E. THE HON. RICHARD
M. TOBIN, MINISTER PLENIPOTENTIARY OF THE
UNITED STATES OF AMERICA AT THE HAGUE.

The Hague, February 23rd, 1925.

Monsieur le Ministre,

In accordance with the usual procedure, I have the honour to enclose herewith a letter addressed to the Secretary of State, notifying him of the Advisory Opinion of the Court delivered by the Court on February 21st, 1925, on the question of the interpretation of Article 2 of the Convention signed at Lausanne on January 30th, 1923, and relating to the exchange of Greek and Turkish populations.

I have, etc.

(Signed) A. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

Appendix to No. 34.

THE REGISTRAR OF THE COURT TO THE SECRETARY
OF STATE AT WASHINGTON.

The Hague, February 23rd, 1925.

Sir,

I have the honour to transmit to you the Advisory Opinion delivered by the Court on February 21st, 1925, on the question of the interpreta-

¹ Une communication similaire a été faite aux gouvernements des Etats qui, bien que n'étant pas Membres de la Société des Nations, sont admis à ester en justice devant la Cour. [Note du Greffier.]

tion of Article 2 of the Convention signed at Lausanne on January 30th, 1923, and relating to the exchange of Greek and Turkish populations.

This opinion was prepared in response to the request submitted by the Council of the League of Nations in pursuance of a Resolution adopted on December 13th, 1924.

I have, etc.

(Signed) Å. HAMMARSKJÖLD,
Registrar.

INDEX ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE. — SÉANCES PUBLIQUES :

	Pages
Première séance publique (16 janvier 1925)	8
Septième » » (21 février 1925)	11

DEUXIÈME PARTIE. — DISCOURS PRONONCÉS ET DOCUMENTS LUS DEVANT LA COUR :

1. — (<i>Annexe 1.</i>) Discours prononcé par M. Huber, président de la Cour, le 16 janvier 1925	14
2. — (<i>Annexe 2.</i>) Discours prononcé par S. Exc. M. Politis (Grèce) le 16 janvier 1925	19
3. — (<i>Annexe 3.</i>) Discours prononcé par Tevfik Rouchdy Bey (Turquie) le 16 janvier 1925	35
4. — (<i>Annexe 4.</i>) Réplique de S. Exc. M. Politis (Grèce), le 16 janvier 1925	49

TROISIÈME PARTIE. — AUTRES DOCUMENTS :

I. — Requête pour avis consultatif , transmise par le Conseil de la Société des Nations le 18 décembre 1924 :	
I. Lettre du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (18 décembre 1924)*	53
II. Requête pour avis consultatif	54
III. Résolution du Conseil de la Société des Nations, adoptée le 13 décembre 1924	54
<i>Annexe I.</i>	
1. Lettre du président de la Commission mixte au Secrétaire général de la Société des Nations (6 décembre 1924)	56
2. Procès-verbal de la 68 ^{me} séance plénière de la Commission mixte pour l'échange des populations grecques et turques, tenue à Constantinople le 4 septembre 1924 (<i>avec trois annexes</i>)	57
<i>Sous-annexe I</i> : Mémoire grec présenté à la Commission mixte	67
<i>Notice-annexe au Mémoire grec</i>	71

* En anglais seulement.

ANALYTICAL INDEX.

PART I. — PUBLIC SITTINGS :

	Pages
First Public Sitting (January 16th, 1925)	8
Seventh Public Sitting (February 21st, 1925)	11

PART II. — SPEECHES MADE AND DOCUMENTS READ BEFORE THE COURT :

1. — (<i>Annex 1.</i>) Speech by M. Huber, President of the Court, January 16th, 1925*	14
2. — (<i>Annex 2.</i>) Speech by H.E. M. Politis (Greece), January 16th, 1925*	19
3. — (<i>Annex 3.</i>) Speech by Tevfik Rouchdy Bey (Turkey), January 16th, 1925*	35
4. — (<i>Annex 4.</i>) Reply by H.E. M. Politis (Greece), January 16th, 1925*	49

PART III. — OTHER DOCUMENTS :

I. — Request for Advisory Opinion forwarded by the Council of the League of Nations, December 18th, 1924 :	
I. Letter from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (December 18th, 1924)	53
II. Request for Advisory Opinion	54
III. Resolution of the Council of the League of Nations (December 13th, 1924)	54

Annex I.

1. Letter from the President of the Mixed Commission to the Secretary-General of the League of Nations (December 6th, 1924)*	56
2. Minutes of the 68th Meeting of the Mixed Commission for the Exchange of Greek and Turkish Populations, held at Constantinople on September 4th, 1924* (<i>With three Annexes</i>)	57
<i>Sub-Annex 1</i> : Greek Memorandum submitted to the Mixed Commission*	67
<i>Notice-annexe</i> to the Greek Memorandum*	71

* In French only.

	Pages
<i>Sous-annexe 2</i> : Aide-Mémoire turc présenté à la Commission mixte	72
<i>Sous-annexe 3</i> : Opinions des membres neutres de la Commission mixte sur le sens de l'article 2 de la Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923	75
3. Procès-verbal de la 69 ^{me} séance plénière de la Commission mixte, tenue à Constantinople le 8 septembre 1924	81
4. <i>Idem</i> , 70 ^{me} séance, 15 septembre 1924	85
5. <i>Idem</i> , 77 ^{me} » , 15 novembre »	86
6. Aide-Mémoire de la délégation hellénique relatif à la question des « établis » (30 novembre 1924. — <i>Avec un addendum.</i>)	101
<i>Sous-annexe 1</i> : Rapport de M. Montagna, président de la Sous-Commission pour l'échange des populations grecques et turques (<i>extrait</i>), annexé au procès-verbal de la séance du 10 janvier 1923 (Conférence de Lausanne)	112
<i>Sous-annexe 2</i> : Extraits des Actes de la Conférence de Lausanne, première Série, tome II, 157 (Troisième Sous-Commission)	116
<i>Sous-annexe 3</i> : Notice sur la loi turque du recensement	117
<i>Sous-annexe 4</i> : Communication de la Sous-Commission pour l'échange des populations grecques et turques (Stamboul, 10 octobre 1924)	119
<i>Sous-annexe 5</i> : Lettre de la sixième Sous-Commission au président de la Commission mixte (Stamboul, 30 octobre 1924)	120
<i>Sous-annexe 6</i> : Lettre de la délégation hellénique au président de la Commission mixte (Constantinople, 6 octobre 1924)	122
<i>Sous-annexe 7</i> : <i>Idem</i> , 18 octobre 1924	123
6 bis. Premier Mémoire de la délégation turque, présenté à la Cour permanente de Justice internationale (7 décembre 1924)	124
<i>Sous-annexe 1</i> : Décision n° XVII de la Commission mixte (4 avril 1924)	131
<i>Sous-annexe 2</i> : Loi turque du 14 août 1914 sur l'état civil (<i>traduction</i>)	131
<i>Sous-annexe 3</i> : Loi turque du 14 août 1914 sur le recensement (<i>traduction</i>)	133
<i>Sous-annexe 4</i> : Aide-Mémoire turc	135

	Pages
<i>Sub-Annex 2</i> : Turkish Memorandum submitted to the Mixed Commission*	72
<i>Sub-Annex 3</i> : Opinions of the neutral members of the Mixed Commission as to the meaning of Article 2 of the Convention concerning the Exchange of Greek and Turkish Populations, signed at Lausanne on January 30th, 1923*	75
3. Minutes of the 69th Meeting of the Mixed Commission, held at Constantinople on September 8th, 1924*	81
4. <i>Idem</i> , 70th Meeting, September 15th, 1924*	85
5. <i>Idem</i> , 77th Meeting, November 15th, 1924*	86
6. Memorandum of the Greek Delegation in regard to the question of the "établis" (November 30th, 1924. — <i>With an addendum</i>)*	101
<i>Sub-Annex 1</i> : Report by M. Montagna, President of the Sub-Committee for the Exchange of Greek and Turkish Populations (<i>extracts</i>), annexed to the Minutes of the meeting on January 10th, 1923 (Conference of Lausanne)*	112
<i>Sub-Annex 2</i> : Extract from the Records of the Conference of Lausanne, Series I, Volume II, 157 (Third Sub-Committee)*	116
<i>Sub-Annex 3</i> : Note on the Turkish Census Law*	117
<i>Sub-Annex 4</i> : Communication by the Sub-Committee for the Exchange of Greek and Turkish Populations (Stamboul, October 10th, 1924)*	119
<i>Sub-Annex 5</i> : Letter from the 6th Sub-Committee to the President of the Mixed Commission (Constantinople, October 30th, 1924)*	120
<i>Sub-Annex 6</i> : Letter from the Greek Delegation to the President of the Mixed Commission (Constantinople, October 30th, 1924)*	122
<i>Sub-Annex 7</i> : <i>Idem</i> , October 18th, 1924*	123
6 bis. First Memorandum by the Turkish Delegation, submitted to the Permanent Court of International Justice (December 7th, 1924)*	124
<i>Sub-Annex 1</i> : Decision No. XVII of the Mixed Commission (April 4th, 1924)*	131
<i>Sub-Annex 2</i> : Turkish Law of August 14th, 1914, in regard to registration (<i>Translation</i>)*	131
<i>Sub-Annex 3</i> : Turkish Law of August 14th, 1914, in regard to the census (<i>Translation</i>)	133
<i>Sub-Annex 4</i> : Turkish Memorandum*	135

* In French only.

	Pages
7. I. Procès-verbal de la séance du 16 septembre 1924 de la Section juridique de la Commission mixte	138
II. <i>Idem</i> , 17 septembre 1924	140
III. » , 22 » »	145
IV. » , 23 » »	148
V. » , 25 » »	150
VI. » , 27 » »	152
VII. » , 29 » »	154
VIII. » , 1 ^{er} octobre » (matin)	157
IX. » , » » (après-midi)	162
X. Rapport du président de la Section juridique à la Commission mixte (1 ^{er} octobre 1924)	163
XI. Procès-verbal de la séance du 5 octobre 1924 de la Section juridique de la Commission mixte	167

Annexe I I.

Procès-verbal de la trente-et-unième Session (extraordinaire) du Conseil de la Société des Nations — Quatrième séance publique, 31 octobre 1924 (<i>avec trois annexes</i>)	170
--	-----

<i>Annexe 693</i> : Lettre de S. Exc. M. Politis au Secrétaire général de la Société des Nations (29 octobre 1924)	186
--	-----

Appendice 1 à l'annexe 693 : Opinion des membres neutres de la Commission mixte. (*Déjà reproduite ; voir sous-annexe 3 à l'annexe 1, p. 75.*)

Appendice 2 à l'annexe 693 : Rapport du président de la Section juridique à la Commission mixte, 1^{er} octobre 1924. (*Déjà reproduit ; voir annexe I, 7 (X), p. 163.*)

<i>Annexe 693a</i> : Requête du Gouvernement hellénique, soumise au Conseil de la Société des Nations le 31 octobre 1924	190
--	-----

<i>Annexe 693b</i> : Télégramme de S. Exc. Ismet Pacha au Secrétaire général de la Société des Nations (28 octobre 1924)	191
--	-----

Annexe I I I.

Rapport du vicomte Ishli , adopté par le Conseil de la Société des Nations le 13 décembre 1924	192
---	-----

Annexe I V.

Procès-verbal de la onzième séance de la trente-deuxième Session du Conseil de la Société des Nations , tenue à Rome le 13 décembre 1924 (<i>extrait</i>)	193
--	-----

ANALYTICAL INDEX

252

	Pages
7. I. Minutes of the Meeting of the Legal Section of the Mixed Commission, September 16th, 1924*	138
II. <i>Idem</i> , September 17th, 1924 *	140
III. " , " 22nd, " *	145
IV. " , " 23rd, " *	148
V. " , " 25th, " *	150
VI. " , " 27th, " *	152
VII. " , " 29th, " *	154
VIII. " , October 1st, " (Morning)*	157
IX. " , " " " (Afternoon)*	162
X. Report by the President of the Legal Section to the Mixed Commission (October 1st, 1924)*	163
XI. Minutes of the Meeting of the Legal Section of the Mixed Commission, October 5th, 1924*	167

Annex I I.

Minutes of the 31st Session (Extraordinary) of the Council of the League of Nations — Fourth Public Meeting, October 31st, 1924 (with three Annexes) . . .	170
<i>Annex 693</i> : Letter from H.E. M. Politis to the Secretary-General of the League of Nations (October 29th, 1924)	186
<i>Appendix 1 to Annex 693</i> : Opinion of the neutral members of the Mixed Commission. (Already reproduced; see Sub-Annex 3 to Annex I, page 75.)	
<i>Appendix 2 to Annex 693</i> : Report of the President of the Legal Section to the Mixed Commission, October 1st, 1924. (Already reproduced; see Annex I, 7 (X), page 163.)	
<i>Annex 693a</i> : Request submitted by the Greek Government to the Council of the League of Nations on October 31st, 1924	190
<i>Annex 693b</i> : Telegram from H.E. Ismet Pasha to the Secretary-General of the League of Nations (October 28th, 1924)	191

Annex I I I.

Report by Viscount Ishli , adopted by the Council of the League of Nations on December 13th, 1924.	192
---	-----

Annex I V.

Minutes of the 11th Meeting of the 32nd Session of the Council of the League of Nations , held at Rome on December 13th, 1924 (<i>extracts</i>)	193
--	-----

* In French only.

Annexe V.

	Pages
Convention concernant l'échange des populations grecques et turques, signée à Lausanne le 30 janvier 1923	194
2. — Mémoire du Gouvernement hellénique (7 janvier 1925) . . .	200
3. — Mémoire du Gouvernement turc (10 janvier 1925) . . .	222
<i>Appendice 1</i> : Extrait des Actes de la Conférence de Lausanne, troisième Sous-Commission, procès-verbal n° 1	225
<i>Appendice 2</i> : Avis de M. le professeur H. Berthélemy, doyen de la Faculté de Droit de Paris, sur l'interprétation de l'article 2 du Traité gréco-turc du 30 janvier 1923	226

QUATRIÈME PARTIE. — CORRESPONDANCE :

1. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye (28 novembre 1924) . . .	232
2. — Télégramme du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (23 décembre 1924)* . . .	233
3. — Télégramme du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (24 décembre 1924)* . . .	233
4. — Télégramme du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (13 décembre 1924) . . .	234
5. — Télégramme du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (13 décembre 1924)* . . .	234
6. — Télégramme du Greffier de la Cour au ministère des Affaires étrangères de Grèce (13 décembre 1924) . . .	235
7. — Télégramme du ministère des Affaires étrangères de Turquie au Greffier de la Cour (18 décembre 1924) . . .	235
8. — Lettre du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (20 décembre 1924)*	235
9. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. le ministre des Affaires étrangères de Grèce (23 décembre 1924) . . .	236
10. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Richard M. Tobin, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique à La Haye (23 décembre 1924)*	237
<i>Appendice</i> : Lettre du Greffier de la Cour au Secrétaire d'Etat à Washington (23 décembre 1924)*	237
11. — Lettre du Greffier de la Cour à Mehmed Essad Bey, chargé d'affaires de Turquie à La Haye (23 décembre 1924)	238

* En anglais seulement.

Annex V.

	Pages
Convention concerning the Exchange of Greek and Turkish Populations, signed at Lausanne on January 30th, 1923	194
2. — Memorandum by the Greek Government (January 7th, 1925)*	200
3. — Memorandum by the Turkish Government (January 10th, 1925)*	222
<i>Appendix 1: Extracts from Records of the Lausanne Conference, 3rd Sub-Committee, Minutes No. 1*</i>	225
<i>Appendix 2: Opinion by Professor H. Berthélemy, Dean of the Faculty of Law, Paris, as to the interpretation of Article 2 of the Greco-Turkish Treaty of January 30th, 1923.*</i>	226

PART IV. — CORRESPONDENCE:

1. — Letter from the Registrar to H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague (November 28th, 1924)*	232
2. — Telegram from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (December 23rd, 1924) . . .	233
3. — Telegram from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (December 24th, 1924) . . .	233
4. — Telegram from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (December 13th, 1924)* . . .	234
5. — Telegram from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (December 13th, 1924) . . .	234
6. — Telegram from the Registrar to the Greek Foreign Ministry (December 13th, 1924)*	235
7. — Telegram from the Turkish Foreign Ministry to the Registrar (December 18th, 1924)*	235
8. — Letter from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (December 20th, 1924) . . .	235
9. — Letter from the Registrar to H.E. the Greek Foreign Minister (December 23rd, 1924)*	236
10. — Letter from the Registrar to H.E. Mr. Richard M. Tobin, Minister Plenipotentiary of the United States of America at The Hague (December 23rd, 1924)	237
<i>Appendix: Letter from the Registrar to the Secretary of State at Washington (December 23rd, 1924)</i>	237
11. — Letter from the Registrar to Mehmed Essad Bey, Turkish Chargé d'affaires at The Hague (December 23rd, 1924)*	238

* In French only.

	Pages
12. — Lettre de S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye, au Greffier de la Cour (7 janvier 1925) . . .	238
13. — Télégramme de S. Exc. le ministre des Affaires étrangères de Turquie au Greffier de la Cour (7 janvier 1925) . . .	238
14. — Télégramme du Greffier de la Cour à S. Exc. le ministre des Affaires étrangères de Turquie (8 janvier 1925) . . .	239
15. — Lettre de S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye, au Greffier de la Cour (9 janvier 1925) . . .	239
16. — Lettre de Mehmed Essad Bey, chargé d'affaires de Turquie à La Haye, au Greffier de la Cour (10 janvier 1925)	240
17. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye (10 janvier 1925)	240
18. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. Tevfik Rouchdy Bey, Représentant du Gouvernement turc (10 janvier 1925)	241
19. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye (12 janvier 1925)	241
20. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye (12 janvier 1925)	242
21. — Lettre du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (17 janvier 1925)	242
22. — Télégramme du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (17 janvier 1925)*	243
23. — Télégramme du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (19 janvier 1925)*	243
24. — Télégramme du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (19 janvier 1925)*	243
25. — Télégramme du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (21 janvier 1925)	244
26. — Télégramme du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (21 janvier 1925)	244
27. — Lettre du Secrétaire général de la Société des Nations au Greffier de la Cour (22 janvier 1925)	245
28. — Télégramme du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (28 janvier 1925)	245
29. — Télégramme du Greffier de la Cour à S. Exc. Tevfik Rouchdy Bey, représentant du Gouvernement turc (28 janvier 1925)	246
30. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Kapsambelis, ministre de Grèce à La Haye (19 février 1925).	246
31. — Lettre du Greffier de la Cour au Secrétaire général de la Société des Nations (21 février 1925)	246
32. — <i>Idem</i> , 21 février 1925	247
33. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. le ministre plénipotentiaire d'Allemagne à La Haye (23 février 1925)	247

*) En anglais seulement.

12. — Letter from H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague, to the Registrar (January 7th, 1925)*	238
13. — Telegram from H.E. the Turkish Foreign Minister to the Registrar (January 7th, 1925)*	238
14. — Telegram from the Registrar to H.E. the Turkish Foreign Minister (January 8th, 1925)*	239
15. — Letter from M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague, to the Registrar (January 9th, 1925)*	239
16. — Letter from Mehmed Essad Bey, Turkish Chargé d'affaires at The Hague, to the Registrar (January 10th, 1925)*	240
17. — Letter from the Registrar to H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague (January 10th, 1925)*	240
18. — Letter from the Registrar to Tevfik Rouchdy Bey, Representative of the Turkish Government (January 10th, 1925)*	241
19. — Letter from the Registrar to H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague (January 12th, 1925)*	241
20. — Letter from the Registrar to H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague (January 12th, 1925)*	242
21. — Letter from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (January 17th, 1925)*	242
22. — Telegram from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (January 17th, 1925)	243
23. — Telegram from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (January 19th, 1925)	243
24. — Telegram from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (January 19th, 1925)	243
25. — Telegram from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (January 21st, 1925)*	244
26. — Telegram from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (January 21st, 1925)*	244
27. — Letter from the Secretary-General of the League of Nations to the Registrar (January 22nd, 1925)*	245
28. — Telegram from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (January 28th, 1925)*	245
29. — Telegram from the Registrar to Tevfik Rouchdy Bey, Representative of the Turkish Government (January 28th, 1925)*	246
30. — Letter from the Registrar to H.E. M. Kapsambelis, Greek Minister at The Hague (February 19th, 1925)	246
31. — Letter from the Registrar to the Secretary-General of the League of Nations (February 21st, 1925)	246
32. — <i>Idem</i> , February 21st, 1925	247
33. — Letter from the Registrar to H.E. the German Minister Plenipotentiary at The Hague (February 23rd, 1925)	247

* In French only.

	Pages
<i>Appendice</i> : Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne (23 février 1925)	248
34. — Lettre du Greffier de la Cour à S. Exc. M. Richard M. Tobin, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique à La Haye (23 février 1925).	248
<i>Appendice</i> : Lettre du Greffier de la Cour au Secré- taire d'État à Washington (23 février 1925)	248

ANALYTICAL INDEX

255

Pages

- Appendix*: Letter from the Registrar to H.E. the German Minister of Foreign Affairs (February 23rd, 1925) 248
34. — Letter from the Registrar to H.E. the Hon. Richard M. Tobin, Minister Plenipotentiary of the United States of America at The Hague (February 23rd, 1925) . . . 248
- Appendix*: Letter from the Registrar to the Secretary of State at Washington (February 23rd, 1925) 248
-